

## Détails des cours

COURS COLLECTIFS (Éveil musical et formation musicale)				
Cours	Conditions d'admission	Horaires et lieu des cours *	Droits d'inscription (annuels)	
			Enfants	Adultes (à partir de 18 ans)
Éveil musical 1	à partir du Cycle 1.1 (4 ans au 31.08) de l'École Fondamentale	<b>Mardi</b> , 13h00 - 14h00 ou <b>Mardi</b> , 15h00 - 16h00 à l' <b>École fondamentale de Bridel</b>	gratuit	/
Éveil musical 2	à partir du Cycle 1.2 (5 ans au 31.08) de l'École Fondamentale	<b>Mardi</b> , 14h00 - 15h00 ou <b>Mardi</b> , 16h00 - 17h00 à l' <b>École fondamentale de Bridel</b>		
Formation musicale 1	à partir du Cycle 2.1 (6 ans au 31.08) de l'École Fondamentale	<b>Lundi</b> , 16h00 - 17h00 ou <b>Mardi</b> , 17h00 - 18h00 à l' <b>École fondamentale de Bridel</b>		
Formation musicale 1 (français/anglais)	à partir du Cycle 2.1 (6 ans au 31.08) de l'École Fondamentale	<b>Samedi</b> , 9h00 - 10h00 ou <b>Samedi</b> , 10h00 - 11h00 au <b>Kinneksbond - Ecole de musique Mamer</b>		
Formation musicale 2	à partir du Cycle 2.2 (7 ans au 31.08) de l'École Fondamentale	<b>Mardi</b> , 15h00 - 16h00 ou <b>Jeudi</b> , 14h30 - 15h30 à l' <b>École fondamentale de Bridel</b>		
Formation musicale 2 (français/anglais)	à partir du Cycle 2.2 (7 ans au 31.08) de l'École Fondamentale	<b>Samedi</b> , 12h30 - 13h30 ou <b>Samedi</b> , 14h00 - 15h00 au <b>Kinneksbond - Ecole de musique Mamer</b>		
Formation musicale 3	avoir réussi l'année précédente (FM1: 2025/2026)	<b>Mardi</b> , 16h00 - 17h30 ou <b>Jeudi</b> , 13h00 - 14h30 à l' <b>École fondamentale de Bridel</b>		
Formation musicale 3 (français/anglais)	avoir réussi l'année précédente (FM1: 2025/2026)	<b>Jeudi</b> , 15h00 - 16h30 ou <b>Jeudi</b> , 16h30 - 18h00 au <b>Kinneksbond - Ecole de musique Mamer</b>		
Formation musicale 4	avoir réussi l'année précédente (FM2 ou FM3: 2025/2026)	<b>Mardi</b> , 13h00 - 15h00 ou <b>Mardi</b> , 17h30 - 19h30 à l' <b>École fondamentale de Bridel</b>		
Formation musicale 4 (français/anglais)	avoir réussi l'année précédente (FM2 ou FM3: 2025/2026)	<b>Jeudi</b> , 15h30 - 17h30 ou <b>Samedi</b> , 10h00 - 12h00 ou <b>Samedi</b> , 13h30 - 15h30 au <b>Kinneksbond - Ecole de musique Mamer</b>		
Formation musicale 5	avoir réussi l'année précédente (FM4: 2025/2026)	<b>Jeudi</b> , 15h30 - 17h30 à l' <b>École fondamentale de Bridel</b> <b>Mardi</b> , 17h00 - 19h00 ou <b>Samedi</b> , 9h00 - 11h30 à l' <b>École De Musique Arca Bertrange</b> <b>Lundi</b> , 17h15 - 19h15 ou <b>Mardi</b> , 17h30 - 19h30 à <b>Kehlen (Ecole de musique)</b> <b>Lundi</b> , 16h00 - 18h00 ou 18h00 - 20h00 ou <b>Mardi</b> , 18h00 - 20h00 au <b>Kinneksbond - Ecole de musique Mamer</b>	75 €	
Formation musicale accélérée 1	un cours accéléré pour adultes et enfants à partir de 12 ans	<b>Lundi</b> , 18h00 - 20h00 à <b>Bertrange (Ecole de musique Arca)</b> <b>Jeudi</b> , 19h00 - 21h00 au <b>Kinneksbond - Ecole de musique à Mamer</b>	gratuit	
Formation musicale accélérée 2	avoir réussi l'année précédente	<b>Mardi</b> , 19h00 - 21h00 à <b>Bertrange (Ecole de musique Arca)</b> <b>Jeudi</b> , 18h30 - 20h30 au <b>Kinneksbond - Ecole de musique à Mamer</b>		

<b>COURS COLLECTIFS</b> (Formation théâtrale et pratique collective)				
Cours	Conditions d'admission	Horaires et lieu des cours *	Droits d'inscription (annuels)	
			Enfants	Adultes (à partir de 18 ans)
Formation théâtrale	à partir de 7 ans jusqu'à 13 ans	<b>Lundi</b> , 16h15 - 17h45 ou 17h45 - 19h15 ou <b>Mardi</b> , 14h00 - 15h30 ou 15h30 - 17h00 ou 17h00 - 18h30 à <b>Kehlen (Ecole de musique)</b>	gratuit	/
		<b>Samedi</b> , 09h00 - 10h30 ou 10h30 - 12h00 ou 12h00 - 13h30 à <b>Bertrange (Schauwenburg)</b>		
Formation Chorale : Chant choral pour enfants et jeunes	à partir de 7 ans au 31.08. et jusqu'à 14 ans suivre en parallèle le cursus de formation musicale	<b>Lundi</b> , 17h00 - 18h00 à l' <b>Ecole fondamentale de Bridel</b>		
Chant choral pour adultes	à partir de 15 ans	<b>Lundi</b> , 20h00 - 21h00 à <b>Bertrange (Ecole de musique Arca)</b>		100 €

<b>COURS INDIVIDUELS</b> (Instruments / Chant)	
Cours	Conditions d'admission
<b>Instruments:</b> - flûte traversière - clarinette - hautbois - basson - saxophone - petits cuivres (trompette, bugle, cornet) - cor en fa - trombone - gros cuivres (euphonium, tuba basse) - percussion / drumset - piano - guitare (classique, électrique, basse) - cordes (violon et violoncelle)	- à partir de la formation musicale 1 - suivre en parallèle un cursus de formation musicale jusqu'à l'obtention du certificat de la division inférieure (formation musicale 4) - drumset: avoir réussi l'inférieur 1.1 et 1.2 en percussion - Pour les cours d'instrument, il est obligatoire de disposer de l'instrument choisi. - Pour le piano, il est impératif d'avoir un piano mécanique à domicile.
Chant individuel	- à partir de 11 ans et avoir réussi au moins une année de formation musicale - suivre en parallèle un cursus de formation musicale

Droits d'inscription (annuels) pour les cours individuels	Enfants	Adultes (à partir de 18 ans)
Éveil instrumental	gratuit	/
Inférieur 1 + 2		
Inférieur 3 + 4, Moyen	100€	100€
Formation adulte (initiale, qualifiante)	/	

**Les horaires et les lieux des cours individuels seront fixés en concertation avec les enseignants avant la rentrée scolaire.**

## Informations utiles

### Museksschoul Westen

**Secrétariat de l'École de musique de l'UGDA**

Patricia Soares

Tél. : 22 05 58 - 39 / E-mail : [patricia.soares@ugda.lu](mailto:patricia.soares@ugda.lu)

### Kopstal

**Responsable local**

Raoul Weicker

E-mail : [raoul.weicker@kopstal.lu](mailto:raoul.weicker@kopstal.lu)